

EDITORIAL

N° 51 - Janvier 2024

Fleixoises, Fleixois

Alors que l'hiver se présente à nous, suite à un automne riche en précipitations, voici venu le temps des fêtes où chacun d'entre nous partage à sa façon ces précieux moments de convivialité avec famille et amis. C'est également la période des décorations, des illuminations et des animations qui les accompagnent. Je remercie très solennellement le travail effectué par les bénévoles, associations, et élus qui ont de près ou de loin œuvré à ce qui fait que notre commune est parée de ses plus beaux atours pour cette fin d'année. J'ai également une pensée pour toutes les personnes seules ainsi que les familles qui au cours de ces derniers mois ont été affectées par la perte d'un proche.

À l'aube de l'année 2024, certains projets travaillés en amont commencent à prendre forme, que ce soit les travaux de l'école, la résidence du Vignoble ou bien l'assainissement route du Gueynaie, notre village va subir des changements notables. Soyez assurés que l'équipe municipale en place depuis maintenant six mois travaille d'arrache-pied pour non seulement concrétiser les travaux programmés, mais aussi pour projeter la commune dans les années futures et ainsi réfléchir aux investissements qui demain pourront agrémenter notre quotidien, que ce soit en terme de qualité de vie ou de nouveaux services.



Au cours de la cérémonie des vœux de la municipalité, qui aura lieu le vendredi 12 janvier à 18h30 dans la salle des fêtes, je vous détaillerai les travaux en cours et à venir pour l'année 2024, que ce soit l'arrivée prochaine de la vélo route, la réalisation de la maison d'assistantes maternelles, l'étude sur le réaménagement du secteur du port... Soyez assurés que jusqu'à la fin de notre mandat, nous ne nous reposerons pas sur nos lauriers.

Pour l'heure, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

Le Maire, Lionel LACOMBE



Lionel LACOMBE

Maire de Le Fleix

&

Le Conseil Municipal

Vous convient à la cérémonie des vœux

Le Vendredi 12 Janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes

L'HUMEUR FLEXIBLE

A la Sainte Catherine, tout bois prend racine...

Après avoir planté le mai en août (voir épisode précédent), il fallait transformer l'essai et planter cette fois l'arbre de la mandature, symbole d'une nouvelle période que l'on espère prometteuse pour la commune ! Mais auparavant fallait il choisir l'essence dans une palette qui en comprend bien plus que cinq...

Novembre avait été le mois accueillant le désormais rituel "Partir en livres", fameux salon littéraire fleixois, et il faut avouer que le choix de l'arbre nous fit partir en live, confondant littérature et agroforesterie. C'était pour ainsi dire "L'appel de la forêt", où Jack London nous emmenait dans un dédale de verdure.

Perdus dans le catalogue, nous consultâmes la Partreuse de Charme afin de nous éclairer. Cette dame de vertu, contrairement à ce que laisserait entendre la contrepèterie, nous fit des propositions décentes. La première fut les Mi-érables, arguant que l'on pourrait rendre hommage à l'occident comme à l'orient : le premier du Canada, l'autre du Japon... Mais nous n'avions qu'un seul emplacement ! Elle nous orienta ensuite vers les liaisons cupresseuses. Mais elle confessa que, pour le coup, cela prenait une tournure tendancieuse.

Aussi allâmes nous consulter son ami Jean-Saule Partre, un planteur d'osier dont le plan d'eau est envahi de nénuphars. Ce dernier nous parla des souris et des ormes, du grand aulne, et même de la première gorgée de lierre, à écarter car trop envahissante... Ou dans une version futuriste, des chênes de l'avenir de l'excellent Pilip K Duck, option pubescente ou sessile donc !

Face à un choix cornouillin, nous comprîmes que nous étions partis à la recherche du pin perdu ! Faute de pépinière, nous aurions de quoi nous restaurer. Une idée germa : un arbre à pain pourrait-il s'acclimater et remplacer une boulangerie dans notre village? Malgré ces nouvelles perspectives, c'était aussi un voyage au bout de l'aunaie... Hêtre ou ne pas hêtre, telle restait la question !

Quoi qu'il en fut, comme le disait si bien Candide, il faut cultiver notre jardin, qu'il soit culturel, éminente marque de notre ouverture d'esprit et curiosité, qu'agraire, parce que sustentatoire et ressourçant.

Une chose est sûre : auprès de notre arbre, nous vivrons heureux !

Références bibliophiles : Jack London, Stendhal, Victor Hugo, Choderlos de Laclos, Boris Vian, Steinbeck, Alain-Fournier, Philippe Delerm, Philip K Dick, Corneille, Marcel Proust, Louis-Ferdinand Céline, Shakespeare, Voltaire, Georges Bassens.

Claude BECQUET.

Ce sera un tilleul !



CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 septembre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LA-COMBE, Maire. Voici le résumé des décisions prises.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables en Mairie.

ACCES AU LOTISSEMENT DU VIGNOBLE – Délibération 065

Dans le cadre du projet autorisé par permis de construire, une servitude de passage sera créée à partir du lotissement de Fumérata.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

DIMINUTION D'UN CDD D'ADJOINT TECHNIQUE DE 30H A 29h52 – Délibération 066

Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable à cette diminution de temps de travail de moins de 10%.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/10/2023 – Délibération 067

Effectif pourvu fonctionnaires et CDD permanents : 11 agents. Le conseil municipal à l'unanimité valide la modification du tableau des effectifs tel que présenté.

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGIE EN COLABORATION AVEC LE CDG 24 – Délibération 068

Le conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité.

CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION MPO (Médiation Préalable Obligatoire) – Délibération 069

Le conseil valide cette convention signée entre la collectivité et le Président du CDG 24. Cette mission est confiée au CDG de la Charente.

UTILISATION ARTICLE 6257 – Délibération 070

Le conseil après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité pour l'utilisation de l'article 6257 (frais de réceptions).

MODIFICATION DU MODE DE RECOUVREMENT DES REPAS CANTINE ET DE LA GARDERIE Délibération - 071

Le conseil après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

REGIE DE RECETTES COMMUNALE LE FLEIX - Délibération 072

Le conseil à l'unanimité valide les nouvelles tarifications applicables dans le cadre de la régie de recettes communale.

ACHAT PARCELLES SECTION A 949 ET 948 A LA VAURE - Délibération 081

Le conseil après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité.

VENTE TERRAIN SECTION AD 636 ET 639 LES ARNAUTOUX – Délibération 074

Le conseil après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité.

**SDE 24 - Programme FACE B 2023 " RENF. L'EGLISE
SECTEUR N°15 - LOT N°3 – Délibération 075**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte le principe de cette opération,
- décide de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne,
- mandate M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

**SDE 24 - Programme FACE B 2023 "FILS NUS <2.2 km -
ECOLE" SECTEUR N°15 - LOT N°3 – Délibération 076**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte le principe de cette opération,
- décide de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne,
- mandate M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

**SDE 24 - Programme FACE 2024 " EFFACEMENT
GUEYNAIRE" SECTEUR N°15 - LOT N°3 – Délibération
077**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte le principe de cette opération,
- décide de confier le projet au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne,
- mandate M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

ADHESION CDAS 2024 – Délibération 078

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité valide le renouvellement de l'adhésion au CDG 24.

**CLASSEMENT VOIE COMMUNALE DANS DOMAINE
PUBLIC "IMPASSE DE LA CHARENTE" – Délibération
079**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de classer dans le domaine public la voie qui dessert le lotissement communal de la Vaure, dite "impasse de la Charente".

**ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE 2018 ET
2019 – Délibération 080**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de ce dossier valide la décision d'admission en non valeur des titres de 2018 et 2019, pour le non paiement des repas cantine et garderie, d'un montant de 939 €.

**SUPPRESSION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE
DE 30 H AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Information dans l'attente de la décision du CDG 24

**AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POS-
TE D'ADJOINT TECHNIQUE + 10%**

Information dans l'attente d'une décision du CDG 24.

RENFORT D'EQUIPE

Deux agents ont été embauchés :

- un CDD d'aide cuisinier de 21 heures annualisé,
- un CDD d'agent polyvalent de 16 heures annualisé.

L'intégralité de ce conseil municipal est consultable au secrétariat de la Mairie



Le 25 octobre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LACOMBE, Maire. Voici le résumé des décisions prises. Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables en Mairie.

**1) ATTRIBUTION MARCHE TRAVAUX SANITAIRES
GROUPE SCOLAIRE - 2023 083**

Le conseil après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le montant des travaux pour la réalisation des sanitaires au groupe scolaire Marie-Claude SERRES, pour un montant de 154 522.50 € HT, 185 427.00 € TTC, et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la bonne réalisation de cette opération.

**2) DECLASSEMENT DE LA PARCELLE D'ACCES AU
LOTISSEMENT DU VIGNOBLE AD641 - 2023 084**

Le conseil après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le déclassement de la parcelle AD 641 du domaine public de la commune.

**3) DECISIONS MODIFICATIVES N°2 BUDGET LOTIS-
SEMENT LA VAURE 2 et BUDGET COMMUNE N°2 et
N°3 numéros 085, 086 et 087**

DISSOLUTION BUDGET LA VAURE 2 - 090

Monsieur le Maire indique que les dernières écritures pour la clôture de ce budget du lotissement de la Vaure 2 peuvent être passées et qu'il peut être procédé à la dissolution de ce budget.

Budget investissement commune :

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder à des régularisations avant la fin de l'année.

Le Conseil après en avoir délibéré valide à l'unanimité : les décisions modificatives du budget de la commune et du budget de la Vaure 2, et la dissolution du budget de la Vaure 2.

4) TARIFICATION ANIMAUX ERRANTS - 2023 088

Monsieur le Maire rappelle que le problème de divagation des animaux errants fait partie de ses pouvoirs de police. La commune disposant d'une fourrière, Monsieur le Maire propose que les propriétaires des animaux reconnus soient assujettis aux paiements des frais de capture.

Le conseil après en avoir délibéré valide à l'unanimité cette décision de tarification des animaux errants et indique qu'un titre sera émis à cet effet.

**5) ZONE D'ACCELERATION ENERGETIQUE – INS-
TALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
2023 089**

Le conseil après en avoir délibéré valide à l'unanimité les modalités de la mise en place de la zone d'accélération énergétique ZAEnR, et fixe les modalités de concertation par la mise en place d'un registre et d'une information sur les réseaux communaux du 1^{er} au 31 décembre 2023.

**6) SERVITUDE POUR DESSERTE CANALISATION
DES EAUX USEES DU LOTISSEMENT DU VIGNOBLE
SUR PROPRIETE PRIVEE**

Un acte est en cours de validation.

L'intégralité du compte rendu de la séance est consultable en Mairie.



VIE DU VILLAGE

Hommage à Madame Denise FREDJ

Originaire du Pays Foyen, Mme Fredj vient s'installer au Fleix dans les années 90 après une carrière d'institutrice à Paris. Avec son mari, elle acquiert une des plus anciennes maisons du village dans la rue du Port et des Canons, manifestant par là son goût des vieilles pierres et du patrimoine historique de sa région natale.



Le village, riche d'un passé tourné notamment vers le commerce fluvial, est aussi lié à l'Histoire de France par les guerres de religion et le fameux traité de la Paix du Fleix de 1580, aussi appelée Paix des Amoureux. En 1980, Mme Estrade avait organisé le quadri-centenaire de cet épisode, mais la poursuite dans les investigations historiques avait peu progressé, faute de combattants.

C'est M Treny, ancien instituteur du Fleix, qui rassemble autour de lui quelques passionnés d'histoire en vue de créer un groupe destiné à faire des recherches et valoriser l'histoire du village. Dès les toutes premières réunions, Mme Fredj s'engage très vite dans l'aventure avec quelques pionniers. Les bases sont posées.

Au tout début, le groupe est constitué en commission extra-municipale, sous le mandant de M. Averseng. C'est sous le mandat de M Dessaigne, que la commission s'organise en association de loi 1901. Et en 2001 naît « MEMOIRE DU FLEIX » en majuscules, « et de sa région » en minuscules, ce qui traduit la volonté de mettre Le Fleix au cœur de l'Histoire.

Le bureau est alors constitué de Mmes Ginette BARTHES, Danièle FLORENTIN, Denise FREDJ, Marie-Rose GRAFF, Elisabeth ZULIANI, et de Mrs Alain CARLIER, Roger CHATEAU, Gérard CLAVE, André COUTAUD, Jacques PAPELARD, Armand PLETINCKZ, Jean PUJEAU, Marc VERGNIOL et M. LACHAUD. Mme FREDJ en prend naturellement la présidence, et sera reconduite à chaque élection. M. PIGEOT les rejoindra par la suite

Elle signe une déclaration d'objectifs de l'association dont les grandes lignes sont :

- Reconstituer l'histoire du village et de sa région
- Collecter des objets, des documents, des souvenirs participant de l'histoire locale
- Créer des outils et des publications
- Mettre le résultat de ces recherches à la disposition du village.

Et s'il fallait faire un entretien d'évaluation comme l'on en fait dans le monde du travail, on peut affirmer que ces objectifs ont largement été atteints.

Citons là, de manière non exhaustive, les principales réalisations, dont Mme FREDJ aura été l'actrice et la coordinatrice avec l'ensemble de son équipe :

- Rédaction de 40 cahiers thématiques
- Animations mensuelles de présentation des travaux aux Fleixois et autres publics passionnés d'histoire
- Expositions lors des floralies, de la fête du Fleix, des journées du patrimoine.

Sur des thèmes aussi variés que :

- L'histoire du port et de la rivière
- La création d'un blason pour le village
- Les faïenceries
- Le viaduc du Mignon et la recherche des descendants des personnes ayant cédé leurs parcelles pour sa réalisation
- L'attribution des noms de rues, avec un cahier de plus de 120 pages restant à publier
- Les crues de la Dordogne avec pose des plaques de leur niveau
- Le parcours des lieux d'intérêt historique avec des plaques d'interprétation...

Elle organise aussi des visites guidées sur ce parcours, à la demande de groupes intéressés.

Pour l'anecdote, en 1998, est organisée l'inauguration du pont reliant le Sac au Fleix. En réalité, à cette date, l'édifice fête ses 70 printemps, mais il n'a jamais été inauguré !

Et tout ceci n'est bien sûr qu'un échantillon des réalisations les plus significatives.

La vie d'un village passe par la vitalité de sa vie associative et l'action de Mme FREDJ et de toute son équipe constitue un modèle qui, nous en sommes certains, continuera à retracer l'histoire de notre village et à la partager au plus grand nombre. Un adage dit que pour savoir qui on est, il faut savoir d'où l'on vient. Grâce à Mme Fredj, nous avons beaucoup appris sur l'histoire de nos terres et des hommes et femmes qui les ont peuplées. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

La municipalité réitère ses condoléances à tous les proches et amis de Mme Denise FREDJ, ainsi qu'à la famille et amis de M Alain CARLIER, qui a également beaucoup contribué aux travaux de Mémoire du Fleix.

CRÉATION D'UNE MAM

Le conseil municipal travaille depuis plusieurs mois à la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) au sein de notre commune qui manque de structures d'accueil pour la petite enfance.

Cette MAM sera située dans les locaux actuels de la Maison des Associations, idéalement placée aux abords de l'école, de la bibliothèque et de l'aire de jeux. Nous serons amenés, en temps voulu, à trouver d'autres lieux pour les associations utilisatrices des différents espaces de la Maison René Treny.

Plusieurs candidates ont été reçues et un binôme d'assistantes maternelles a été retenu.

Les travaux pourraient débuter au cours du 1^{er} trimestre 2024 afin de répondre aux normes obligatoires d'accueil des enfants en vue d'une ouverture espérée en septembre 2024.



SPECTACLE DE NOËL

Jeudi 15 décembre à la salle des fêtes du Fleix, a eu lieu un Noël magique avant l'heure... Les 180 écoliers des deux écoles ont participé (très activement !) au spectacle "Magic Christmas" de Cyril Ayrau. Le Magicien les a d'abord formés collectivement au maniement de la baguette magique, puis certains d'entre eux ont eu la chance d'exercer leur talent sur scène sous le regard ébahi de leurs camarades. Les yeux qui pétillaient et les larges sourires ont témoigné de leur émerveillement. Nous leurs souhaitons à tous de bonnes fêtes !



2024 RECENSEMENT DE LA COMMUNE DU FLEIX !

DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER

Cette année 2024, notre commune est concernée par le recensement qui a lieu normalement tous les 4 ans (à cause du covid celui-ci a été décalé).

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune par le comptage des logements et personnes y vivant. **De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget, permettant d'identifier les besoins en terme d'équipements collectifs : logements, école, transports, etc.** Plus la population est importante, plus le montant de cette participation l'est aussi. Vos **réponses au questionnaire** sont **obligatoires** au regard de la loi, **confidentielles, traités anonymement par l'INSEE** à des fins statistiques, c'est un geste civique, utile à tous, **simple et pratique grâce au formulaire de réponse par internet**. Pour ceux qui le désirent, la formule « papier » vous sera remis par les agents recenseurs (qui pourront vous aider dans la démarche) et récupérée une fois remplie par vos soins.



Magali Robert, Ginette Lutz, Patricia Durand

seront munies d'une carte officielle et tenues au secret professionnel.

Afin de mener au mieux ce recensement, merci de leur réserver le meilleur accueil.

La coordinatrice, Chantal Hadjari

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Quelques lignes pour vous dire qu'à l'heure où nous bouclons ce numéro, nous ne savons malheureusement pas grand-chose de plus. En principe, les containers individuels auraient dû être distribués, une tarification test aurait dû être en place pour 2024, les précisions pour les points délicats de manœuvre vous être communiquées... Il n'en est rien et le SMD3 n'est pas en mesure de préciser son calendrier. Donc, jusqu'à nouvelle information, rien ne change. Mais bien sûr, on poursuit l'effort de diminuer au maximum le poids des sacs noir en triant et compostant !

ARRÊTÉ EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA DIVAGATION DE CHIENS

Tout chien divaguant sur le territoire public de la commune sera capturé et emmené au chenil communal.

Une recherche des propriétaires sera réalisée à l'aide de la puce et du fichier ICAD.

La capture sera facturée 75 € par chien. Et la journée sera facturée 25€ dès le premier jour.

CANTON PAYS DE LA FORCE

Les conseillers départementaux et leurs suppléants assurent des permanences au Fleix salle du Conseil Municipal les jeudis de 9h30 à 10h30 aux dates suivantes :

Le 18 janvier 2024

Le 14 mars 2024

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Thomas ROOY le 1er septembre
Carla VILLANUA le 15 octobre
Matéo LECLERC VERNHET le 25 octobre
Louise MOUYNAT le 1er décembre



Décès :

DARIGNAC veuve DESSAIGNE Marcelle le 13 octobre
ROUZIER Christian, le 29 octobre
ROOY Guy le 9 novembre
VAUDIN Michèle le 15 novembre
LACOURARIE veuve FREDJ Denise le 17 novembre
CARLIER Alain le 27 novembre
COLIN Christian le 15 décembre

ENTRETIEN FOSSÉS

Courant septembre a eu lieu l'entretien annuel des principaux fossés communément appelés « Collecteurs ». Ces derniers ont non seulement pour but de faire converger les eaux de pluie vers la Dordogne mais font aussi office de stockage lorsque comme nous l'avons vécu cet automne, la pluviométrie est importante. Néanmoins et malgré nos efforts, certains secteurs (ex : le Gueynaire) très bas posent régulièrement problème et nous laissent pour l'heure sans solution.

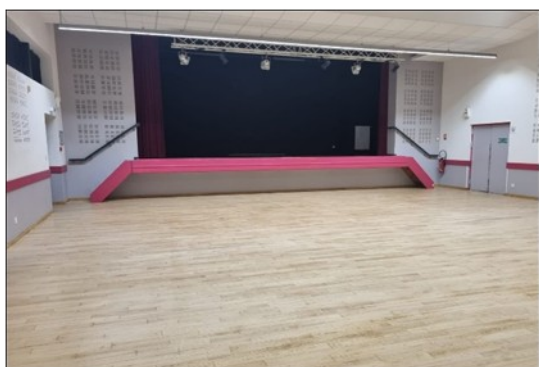
NOUVEAUX SERVICES AU VIL- LAGE

Artisans, commerçants un espace vous est dédié pour informer les Fleixois de tout nouveau service que vous proposez.

AVR INFORMATIQUE : Téléphone : 07.80.39.92.65.
avr.informatique24@gmail.com

En plus des services présentés dans le dernier numéro, Madame Virginie ROSET propose également du matériel informatique à la vente.

MENUS TRAVAUX



Le parquet de la salle des fêtes a été poncé et revitrifié. Merci à tous les utilisateurs d'en prendre soin

Suppression velux Salle René Chau-
din pour non étanchéité



Reprise des évacuations de la Salle René Chauvin,
suite à affaissement



Sécurisation Chemin du Jardry



Reprise de la toiture de la mairie et de la génoise (côté route de
Mussidan)



Réfection toiture
abribus route de la
Métairie Basse

Installation de 10 caves
urnes au cimetière n°3



L'HISTOIRE DU PETIT TRAIN

L'atelier Décors de Noël s'était rodé depuis quelques années dans la fabrication et le détournement ou le recyclage d'objets pour imaginer les décors de Noël. Il était donc fin prêt pour l'œuvre dont il rêvait depuis 2 ans déjà !

Au commencement étaient des caisses en bois ...



Puis vint le temps de la couleur...



Puis vint le temps de l'installer ...



Avant qu'il trouve sa place



Et brille de mille feux la nuit !

Un grand merci à nos généreux donateurs, M. Magagnin et Mme et M. Renaudie, pour les caisses et la peinture, et surtout un grand merci à nos petites mains, Elisabeth et Brigitte.

Une autre idée a germé dans la tête des bénévoles et Christian, notre responsable du restaurant scolaire, a été sollicité. Une belle guirlande était née !

Une touche alsacienne est venue s'ajouter au travail des bénévoles avec Jacqueline et Jean Philippe qui nous ont rejoint pour l'installation et le « verdissement » des décors. Qu'ils soient remerciés



L'atelier Décors de Noël sera ravi de s'agrandir l'année prochaine avec toutes les bonnes volontés qui le désirent.

Nadine Gourdon et Patrick Guérin



SPORT POUR TOUS

LA RANDO D'AUTOMNE au FLEIX

Samedi 18 novembre 2023, l'Association Sport Pour Tous organisait une randonnée sur la commune du FLEIX et donnait rdv aux marcheurs pour deux jolis circuits forestiers de 7km et 12km500.

La marche est un sport à la portée de tous et l'occasion d'échanges à un rythme choisi.

Ce fut le cas ce samedi où 116 marcheurs ont eu l'occasion de bavarder tout au long de magnifiques sentiers aux spots panoramiques et aux couleurs flamboyantes de l'automne. La rando s'est achevée par un goûter offert par l'association.

L'Association Sport Pour Tous, une association cantonale.

LE FLEIX, tous les vendredis dans la salle des fêtes, il est proposé deux cours de gym encadrés par Jérôme, éducateur sportif diplômé d'état.

Gym douce SENIORS de 9h00 à 10h00, ce cours est actuellement complet.

Gym Dynamique pour tous de 10h15 à 11h15, cours de renforcement musculaire pour se dépenser et entretenir sa forme, pour renforcer ses muscles, améliorer sa posture, travailler sa souplesse, son équilibre et surtout pour se faire plaisir en musique !

Inscription possible toute l'année. Il reste encore des places !

Sur le canton : running, gym fitness, Gym cardio training, Gym d'entretien pour tous, Gym seniors, Gym douce forme & équilibre, yoga, interventions sportives dans les écoles primaires.

Marche nordique : deux groupes le mardi matin et le jeudi matin.

Les lieux de départ changent : Le Fleix, Monfaucon, St Georges de B, St Pierre, Fraise, La Force.

Randonnée pédestre : Une fois par mois, l'Association Sport Pour Tous organise des randonnées ouvertes à tous dans différents villages du canton, au cœur de notre très chère Dordogne. Tout ça ne peut pas faire de mal alors, n'hésitez pas à vous joindre à nous !

Agenda des prochaines randonnées 2024

27/01 : St Georges de Blancaneix - 24/02 : Bosset - 30/03 : St Pierre d'Eyraud - 27/04 : La Force

Nouveauté 2024 : Une journée intergénérationnelle le 16 avril ouverte à tous.

Contacts - Activités - Actualités Sport Pour Tous :

Contact tel : 06 16 07 08 91

E-mail : sportpourtous.24@orange.fr

Site : www.sportpourtous24.sitew.com

Facebook : @assosportpourtous

Nathalie GEROMIN
Présidente



BON ACCUEIL FLEIXOIS

L'année 2023 s'achève. Une année bien remplie pour le Club du Bon Accueil Fleixois Au cours de cette année un nombre considérable de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre et le jeudi notre jour de club c'est plus de 30 personnes qui se réunissent pour jouer à la belotte, aux jeux de société

Plusieurs sorties ont été organisées en bus. A chaque fois c'est 60 personnes qui ont pris un grand plaisir à faire des visites inattendues et manger dans des restaurants inconnus pour eux.

Des lotos réunissant le maximum de places autorisées ont eu lieu. Des rencontres intergénérationnelles ont eu lieu avec une classe de l'école publique : Jeux de société, jeux anciens et visite du Fleix ont été au programme. Enfants, mamies et papis ont apprécié les discussions à bâtons rompus et ils sont prêts à recommencer. Quelques métiers anciens leur ont également été présentés.

Pour la 2^{ème} année consécutive un grand spectacle a été organisé par le club le 1er septembre avec 100% de réussite.

Il faut ajouter à cela plusieurs sorties exclusivement restaurant dans nos communes avoisinantes et tout cela dans une ambiance très conviviale ce qui permet à certains de nos adhérents de sortir de leur isolement. Je pense pouvoir dire qu'en 2024 une section Tarot verra le jour. A la demande de quelques adhérents un atelier peinture pourrait se mettre en place, ainsi qu'un petit club de marche.

En attendant de mettre cela sur pied le Club du Bon Accueil Fleixois vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël et leur meilleurs vœux pour 2024.

COLLECTIF ART ET SOL

COLLECTIF ART ET SOL

ATELIER POTERIE

OUVERTURE SEPTEMBRE
ANNÉE 2023 - 2024

MODELAGE & TOURNAGE EN AUTONOMIE

COURS DE TOURNAGE COLLECTIF / PARTICULIER

STAGE

→ TOUS LES APRES-MIDI
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 14H A 18H

TARIF
INSCRIPTION 15€ / ANNÉE
+ 45€ / TRIMESTRE / PERS.
TOUT LE MATERIEL A DISPOSITION
ARGILE DISPONIBLE SUR PLACE - 6 € LES 10 KG, 4 € LES 5 KG
CURBON ET EMAILLAGE TARIF AU PROPRITAIRE

POUR VOUS INSCRIRE
06.45.22.23.95
COLLECTIF@ART-ET-SOL.FR
558 RTE DE LA MALLEVILLE
24130 LE FLEIX

ECHOS DE FOOT



Des échos de foot ou d'aquafoot

Si la première partie de la saison s'est à peu près déroulée sans encombre, la deuxième partie avant la trêve hivernale a été plutôt humide, et très perturbée par les conditions météorologiques très pluvieuses et de nombreux arrêts municipaux et reports.

Dans l'état actuel il est difficile de vous dire les classements des équipes avec un si grand nombre de matchs non joués !!!!! Dû à une météo humide

A signaler l'assiduité de tous les licenciés pour venir aux entraînements .

Des petits aux grands, mais une lassitude naissante de ne pas pouvoir exercer, leur sport favori de la meilleure des façons !!!!!

A signaler l'effectif du club augmente, avec plus de 300 licenciés, 246 joueurs de U6 à Seniors. 12 foot loisir, 39 dirigeants, 3 arbitres, 1 éducateur fédéral, 4 animateurs. Signe de la bonne santé du club.

Une fin d'année qui approche à grand pas, en espérant des moments plus propices pour jouer au football.

Le club du Pays de l'Eyraud vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

Bonne année 2024.

LA BOULE FLEIXOISE

Samedi 9 Décembre 2023
La Boule Fleixoise a organisé comme chaque année, un concours de pétanque au profit du téléthon.
MERCI à tous les joueurs malgré la pluie qui étaient présents, aux commerçants, artisans, particuliers, (lots pour la bourriche) de Le Fleix et ses alentours, ainsi qu'aux associations pour leurs dons.
Grâce à votre générosité, nous donnerons cette année 650€ au TELETHON.

Merci encore, bonnes fêtes à tous, à l'année prochaine.



AIKIDO

L'année 2023 a été fructueuse pour le club d'Aïkido du Fleix et ses 18 licenciés. Les 2 enseignants ont été reçus à l'examen du 4° DAN pour Benoît Gremen et du 3° DAN pour Solène Amaté. Les fruits de ce travail seront reversés aux pratiquants.



Avec les clubs de Bergerac, Sarlat et Montignac, nous avons participé à la 5° Nuit des Arts Martiaux le 16/12/2023 organisé par le département de la Dordogne au dojo départemental de Coulounieix-Chamiers. Cet évènement biennuel a permis de montrer au public la variété des disciplines présentes sur le territoire, nos différentes formes de travail et la diversité des pratiquant(e)s que l'Aïkido permet.



Le 03 février 2024, nous accueillerons Stéphane Manguin, 5° DAN et membre du collège technique régional, pour un stage ouvert à tou(te)s les licencié(e)s pour enrichir leur pratique.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année. Horaires des cours à partir de 13 ans de 19h30 à 21h : Le Fleix le jeudi, Ginestet le mardi. Ouverture prochainement d'un cours enfant le jeudi au Fleix de 18h30 à 19h30 (selon inscriptions).
Renseignements au 06.37.05.37.40

Renseignements au 06.37.0537.40



Aïkido Club le Fleix-Ginestet



aikido_club_du_fleix

Nouveaux horaires d'ouverture

MAIRIE

Lundi :	9h00 – 12h00	13h30 – 17h00
Mardi :	9h00 – 12h00	13h30 – 18h30
Mercredi :	9h00 – 12h00	13h30 – 17h15
Jeudi :	9h00 – 12h00	13h30 – 17h15
Vendredi :	9h00 – 12h00	13h30 – 17h00

AGENCE POSTALE :

Lundi :	9h00 – 12h00	13h30 – 17h00
Mardi :	9h15 – 12h00	13h30 – 18h15
Mercredi :	9h15 – 12h00	13h30 – 17h00
Jeudi :	9h15 – 12h00	13h30 – 17h00
Vendredi :	9h15 – 12h00	13h30 – 16h45

THE ALWAYS YOUNG

« ATTENTION AU DÉPART »...est le titre de notre nouveau spectacle 2024 !

Et, il n'est pas dû au hasard car nous allons, d'une part, nous retrouver très vite pour une série de 5 spectacles qui auront lieu les 5 samedis de mars 2024 (du 2 au 30 mars) à la salle des fêtes du Fleix.

Il correspond également au changement qui a eu lieu dans notre association.

En effet, après de très nombreuses années passées aux commandes des Always Young (29 ans), Michèle SAROSTE, qui était jusque là notre présidente, a décidé de continuer de profiter des « TAY »...mais depuis le public et de laisser cette fonction, très prenante, à une nouvelle « tête ».

C'est ainsi que depuis septembre, l'association THE ALWAYS YOUNG connaît un nouveau bureau composé de Céline LAGORCE-HIVERT, présidente, de Agnès BURCKEL, secrétaire et de Mellis LAOUILLAOU, trésorière. Ces 3 wonder women connaissent très bien l'association pour en être adhérentes et danseuses depuis de très longues années.



Elles sont également déterminées à mettre tout en œuvre pour faire perdurer cette association, créée, il y a 52 ans et qui apporte aux Fleixois et personnes alentours, une source de distraction, de légèreté avec de très belles chorégraphies de danse, du chant et de l'humour. Trois ingrédients pour passer une magnifique soirée !!! Il est à noter que les couturières (Françoise GUICHARD et notre Pépette nationale, n'ont pas ménagé leur peine pour confectionner de magnifiques costumes hauts en couleurs...avec une mention particulière pour le final...mais CHUTTTTT !!!).

Sur scène, vous retrouverez 9 danseuses, 5 garçons acteurs/chanteurs/musiciens et 2 petites danseuses.

« Pour ce nouveau départ, nous avons souhaité apporter quelques nouveautés et changements, qui se mettront en place petit à petit, tout en continuant à collaborer avec des personnes dont c'est la spécialité et qui connaissent notre touche « Tayenne » : William TREPAGNY, chorégraphe et Julien CHAUMEL, technicien son et lumières.

Nous sommes également ravis de pouvoir collaborer avec 3 associations du Fleix pour qui, nous nous produisons.

D'ores et déjà, pensez à bloquer votre date !!!

Très prochainement, vous ne manquerez pas de voir les affiches avec toutes les informations nécessaires à la réservation.



En espérant vous compter parmi les personnes qui viendront partager ce moment avec nous et ainsi faire vivre les activités proposées dans notre commune et rendre le village du Fleix encore plus dynamique.

COMITÉ DES FÊTES

Les 5, 6 et 7 août le comité organisait la traditionnelle fête du village avec diverses animations musicales dont la participation de Mickael Vigneau le lundi soir. Le week-end s'est terminé par un magnifique feu d'artifice tiré par les établissements Brézac.

Remerciements aux bénévoles du Comité sous la houlette de la présidente Stéphanie.



En septembre le Comité organisait la brocante de rentrée avec 75 exposants et de nombreux visiteurs



Enfin les 2 et 3 décembre le Comité recevait le Père Noël lors du marché de Noël avec pour la première année une organisation sur 2 jours qui a vu de nombreux visiteurs à la grande satisfaction des 55 exposants. Les enfants ont pu bénéficier d'une balade en calèche avec le Père Noël.

Et nous terminerons l'année par le traditionnel réveillon qui a vu cette année encore une forte affluence. Malheureusement nous n'avons pas pu accueillir toutes les personnes qui auraient voulu être présentes.

Et sans faire de pub à la grande satisfaction du Comité

COMITÉ DE JUMELAGE FLEIXOIS

Le Comité de Jumelage a terminé l'année 2023 par son Assemblée générale le vendredi 17 novembre.

La Présidente a présenté le bilan moral en énumérant les divers événements qui ont marqué l'année 2023 et notamment la venue de nos amis de Langoat qui sont restés en Dordogne du 28 avril au 02 mai. Un week-end riche de souvenirs, dans une très bonne ambiance.

Egalement, les membres du Comité ont organisé cette année, deux thés dansants, trois vide greniers, une soirée théâtre, une exposition de matériels agricoles miniatures en collaboration



avec le Comité des Fêtes de Saint Pierre d'Eyraud.

Ensuite, la Trésorière a présenté le bilan financier positif arrêté au 31 octobre 2023, celui-ci est consultable sur demande.



mande.

Quelques changements au sein du Bureau qui se compose désormais comme suit :

Présidente : Stéphanie FERREIRA

Vice-présidentes : Christine NICOLAS et Dominique JEAN- MOUGIN

Secrétaire : Patricia DURAND

Secrétaires Adjointes : Martine HIVERT et Christine ANGOULEVANT

Trésorière : Micheline STEINER

Trésorier Adjoint : Lionel FILET.

La Présidente a souhaité la bienvenue à de nouveaux membres au sein de l'association. Nous rappelons qu'il est possible de faire partie du comité de jumelage sous réserve d'avoir payé sa cotisation d'un montant de 12€ pour l'année.

LES PROJETS POUR 2024 :

04 Février : Thé dansant animé par Jean Roberty

06 Avril : Théâtre

07 Avril : Thé dansant animé par Ambiance

23 juin : Vide Grenier

14 Juillet : Vide Grenier

22 Septembre : Salon des collectionneurs

06 Octobre : Thé dansant animé par New Orchestra

13 Octobre : Vide Grenier

08 Décembre : Thé Dansant animé par Laurent PIRE

Sans oublier, que du 08 mai au 13 mai, nous partons en Bretagne rendre visite à nos jumeaux de Langoat !!!

LE COMITÉ DE JUMELAGE FLEIXOIS VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2024 ET ESPERE VOUS RETROUVER L'ANNÉE PROCHAINE A SES MANIFESTATIONS.

LES PETITS STRAPONTINS

Le 19 Novembre dernier, la deuxième édition de "partir en livres" (salon des écrivains organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale) a accueilli 24 autrices et auteurs, de divers univers, policier, nouvelles, aventure, poésie, jeunesse, roman, récit de vie, thriller... il y en avait pour tous les goûts. Tout au long de la journée des animations, pour petits et grands, furent proposées : pliage origami, création de bande dessinée, contes et lectures ! Nous avons eu aussi la chance d'accueillir un PARALIVRE ! Pour ceux qui se questionnent sur l'identité et l'utilité de cet objet, rendez vous l'année prochaine, il sera de retour ! Merci à tous les participants, bénévoles et visiteurs.



Pour les petits strapontins, l'année se clôturera, sous le signe de la danse avec une initiation hip hop et danse contemporaine (à partir de 11 ans et sans restriction d'âge maximum), proposée par deux danseurs professionnels, le jeudi 28 décembre en après-midi, à la salle municipale, suivie par une performance et d'un échange avec le public.

A très bientôt pour de nouveaux partages.

Anne Chateau

BIBLIOTHÈQUE

Tout d'abord, les bénévoles de votre bibliothèque vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 riche en lectures !

Ce trimestre, les enfants des 2 écoles ont repris l'habitude de venir emprunter des livres le jeudi matin.

Le 19 novembre, le partenariat de la bibliothèque au Salon des Ecrivains organisé par « Les Petits Strapontins » a permis de faire découvrir le lieu à ceux qui ne la connaissaient pas encore, de proposer des ateliers d'origami, de création de page de BD (exposées à la bibliothèque), des lectures dans ce joli cadre. Le salon a reçu presque une trentaine d'écrivains satisfaits de l'accueil réservé.

L'établissement John Bost a proposé un partenariat afin que les bénévoles aillent faire la lecture, aider à l'organisation de la bibliothèque de l'établissement avec quelques résidents (expérience proposée et arrêtée en raison du covid, fréquence des visites encore non déterminée). 2 bénévoles ont participé au marché de Noël le 22 décembre par un stand de présentation de la bibliothèque municipale et des temps de lecture.

L'association Mémoires du Fleix a proposé le don de la collection des « Cahiers », documents de recherches précieux sur notre commune. Ils seront à disposition pour emprunt au même titre que les autres ouvrages. Nous les remercions par avance de ce don.

La bibliothèque enregistre toujours de nouveaux dons, toutes catégories d'ouvrages confondus. Merci à tout ces donateurs privés, à la Flexiboutik's et au Secours Populaire de Bergerac. Nous rappelons que nous acceptons les romans (à partir de 2020), livres et albums jeunesse, BD. Nous ne prenons pas les dictionnaires, encyclopédies, livres reliés classiques et revues.

Nous rappelons aussi que la Boîte à Livres n'est pas un dépôt ! pour l'instant, il faut éviter de déposer des livres sur les étagères côté « plastique »,

la cabine ayant été vandalisée, la vitre cassée a été remplacée temporairement par un plastique qui malheureusement laisse parfois passer l'eau, les livres prenant la pluie. Une cloison en bois remplacera cet aménagement provisoire.

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au lundi 8 janvier, les bénévoles vous accueilleront à nouveau le mardi 9 janvier de 15 h 30 à 17 h 30.

Les bénévoles

LA CHRONIQUE DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous voilà rendus à la rédaction de la quatrième et dernière chronique de l'année 2023, heure des bilans et des projections sur l'avenir.

Cette année, comme les autres, a été émaillée de bons, moins bons et difficiles moments. Les moments difficiles mais solennels, s'articulent autour des cérémonies funèbres de quatre Camarades et une veuve d'Ancien Combattant décédés en 2023. Nous pensons à eux et leurs familles. Nous pensons aussi à Denise FREDJ qui nous a quitté récemment et avait consacré le bulletin N°13 de Mémoire du Fleix à mettre des visages, des États de service et des lieux de décès sur les noms des Fleixois gravés dans le marbre du Monument aux Morts tués sur les Champs de bataille de la 1ère Guerre Mondiale.

Comme pour tout un chacun, les moins bons sont liés principalement à l'âge qui avance emportant avec lui un peu de notre vivacité et de notre force se traduisant le plus souvent par une baisse de la mobilité et du tonus musculaire nécessaires pour porter nos Drapeaux ou suivre un cortège.



Mais il y a les bons moments parmi lesquels la présentation ce 11 novembre d'un jeune Fleixois volontaire pour être Porte Drapeau (second en partant de la gauche sur la photo) et qui désormais portera le Drapeau chaque 8 mai et 11 novembre.

Il y a aussi la pérennisation de la lecture par une ou un collégien du message du Président de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) ainsi que le dépôt des gerbes par des élèves de l'École Publique.

Pour le 11 novembre, cette année les enfants l'École Publique ont réalisé un magnifique dessin sur le thème de la Paix et l'ont déposé avec leur Directeur au pied du Monument aux Morts.

Quel plus bel hommage aux sacrifices consentis par nos Anciens que celui de la Jeunesse et de la population, un peu plus nombreux à assister aux cérémonies.

La Section LE FLEIX SAINT MÉARD de GURÇON des Anciens Combattants, vous souhaite de joyeuses fêtes et une très Bonne Année 2024.

Le Président :

Philippe SALISSE



JE ME SUIS INSTALLÉ AU FLEIX

Les Pizzas du Joncas—Thomas JENOUDÉ

LN : Depuis quand êtes vous installé au Fleix, quel est votre parcours professionnel, devenir boulanger était il un de vos rêves ?

TJ : Je suis originaire de Besançon mais c'est au Fleix que j'ai toujours passé mes vacances. C'est d'ailleurs dans la maison de mes grands-parents que je me suis installé en septembre 2020. La rénovation a été un gros chantier mais je suis resté sur cette énergie pour entreprendre la construction d'un four à pain dans une partie du bâtiment. Parallèlement, j'ai passé mon CAP de boulanger pour démarrer une nouvelle aventure professionnelle. Tout en travaillant à la réalisation du fournil et pour financer en partie les travaux, j'ai décidé de renouer avec l'activité de pizzaiolo, que j'ai exercée plusieurs années en Franche-Comté.

Professionnellement, je peux dire que j'ai navigué (charpentier, gérant d'une guinguette, ouvrier de désamiantage...) et je ne saurais pas dire qu'être boulanger était mon rêve mais je vois la vie comme une aventure et l'occasion d'expérimenter, d'apprendre, de se confronter à la matière et aux éléments. Je me laisse cette liberté. Cette voie s'est imposée à moi, voilà tout. Mais quoi qu'il en soit, je considère le métier de boulanger comme symboliquement assez fort et je ne suis pas le seul aujourd'hui à chercher à mettre du sens dans ce que je fais.

LN : D'où vient cette idée d'un food truck Pizza au Fleix, puis d'une diversification avec plusieurs sortes de pains et quelques viennoiseries ?

TJ : Au-delà des pizzas, le food truck c'est une façon assez libre de travailler. J'aime cette idée de changer de lieu de travail, de décor, d'ambiance et l'occasion que cela crée de rencontrer tout un éventail de personnes du Fleix et alentour. La vente de pain est venue ensuite se coupler aux pizzas, assez logiquement. Je savais que tenir une boutique n'était pas dans mes projets. Je pensais (et je pense toujours) mettre en place des lieux de dépôt de pain. Mais pour l'instant, je me lance, j'apprends à travailler avec ce nouveau four et je veux être à l'écoute des attentes et de l'accueil qu'on fait au pain que je produis. C'est encore en mouvement

LN : Quels produits utilisez-vous, travaillez-vous plutôt avec du local et bio ?

TJ : J'essaie de choisir mes produits avec le plus de bon sens possible, en privilégiant la proximité. J'utilise la farine du Moulin du Courneau, à Laruscade. Leur farine est bio et de très bonne qualité, c'est important pour travailler le levain. Je fais le plein de fromage lorsque je retourne en Franche-Comté mais j'ai aussi intégré les fromages des Chaumes qui s'associent à merveille à la pizza. Quant aux légumes, ils proviennent quasi essentiellement des établissements Pénisson, à Port-Sainte-Foy. La qualité de leurs légumes est formidable, en plus d'être bio. On suit la saisonnalité des produits et cela évite la routine. Les pizzas changent un peu chaque semaine, en plus de la pizza du jour.

LN : Présent au départ devant chez vous au Joncas pour les pizzas, l'été sur les festivals et autres marchés gourmands, le jeudi au marché du Fleix, quels sont vos autres jours et lieux de vente ?

TJ : Le jeudi soir, je suis à Saint Géry.

Le 1er vendredi du mois, je suis à Saint-Avit Saint Nazaire.

Le 2e vendredi du mois, je suis à Fraise.

Le dimanche soir je suis au Joncas mais probablement bientôt à la Cave du Fleix, où je viens de passer l'entre-deux fêtes et qui propose de m'accueillir. C'est plus accessible que notre petite route de Joncas !

LN : Avez vous des projets pour une plus grande commercialisation de vos produits, peut être par un agrandissement de votre gamme ?

TJ : Disons que je suis en phase de rodage. Je continue de faire des essais en ce qui concerne la gamme que je propose, les volumes que je suis capable de produire et bien sûr, quelle est la demande pour ce type de pain.

LN : Merci Thomas pour votre accueil et longue vie à cette belle aventure.

Propos recueillis par Chantal Hadjari